

Compte rendu du Conseil d'administration des 7 et 8 janvier 2023 – Vichy

Membres présents :

Bureau directeur de la FFSc :

- Christian COUVREUR, Président
- Jean-Marc DELCOURT, 1er Vice-Président,
- Pascal ASTRESSES, 2ème Vice-Président,
- Manuella GRIMAL, Responsable des relations avec les partenaires et les sponsors,
- Thierry HAUW, Trésorier,
- Jean-Jacques CAPDEVILLE, Secrétaire Général.

Excusé : Quentin MALLEGOL, Responsable des activités jeunes et scolaires.

Personnel de la FFSc :

- Séverine GRUCHOT, Directrice Générale

Représentants des comités :

- Alsace : Chantal DARDENNE, Présidente,
- Pays d'Oc : Serge DELHOM, Président, en liaison visio,
- Bourgogne : Marie-Thérèse FERREIRA, Présidente,
- Pays de la Loire : Ignace BUTY, Président, en liaison visio,
- Champagne : Véronique MOJARD, Présidente,
- Dauphiné-Savoie : Sylvie GUILLEMARD, Présidente,
- Flandres : Marie-Odile MORELLE, Présidente,
- Paris-Île-de-France-Ouest : Jean-Philippe MAIGNEL, Président,
- Languedoc-Roussillon : Hervé BOHBOT, Président,
- Poitou-Charentes : Jean DOL, Vice-Président,
- Lorraine : Jean-Paul ELOY, Représentant le Président,
- Lyonnais : Elisabeth CARREZ, Représentant le Président,
- Normandie : Absent,
- Côte d'Azur : Absent,
- Provence : Annie GRUCHOT, Présidente,
- Val de Loire : Manuella GRIMAL, Présidente,
- Outre-mer et clubs associés : Absent,
- Franche-Comté : Anne ALBINI, Présidente,
- Bretagne : Jean BERTHO, Représentant le Président,
- Aquitaine : Odile BOETSCH, Présidente,
- Sud-Est Francilien : Yann MELNOTTE, Vice-Président,
- Auvergne : Martine TRÉMEAU, Présidente,
- Limousin-Périgord : Marie-Dominique JULLIOT, Présidente,
- Var-Esterel : Brigitte HOURTAL, Présidente.

Autres personnes présentes :

- Patrice JEANNERET : Président de la FISF,
- Zygmunt GRUCHOT : Président de la Commission Règlement International (FISF)



- Marie-Claude DEROSNE : Présidente de la DNSJS
- Yves BLISSON : Ex Président de la Direction Nationale Développement du Scrabble (DNDS)

1^{ère} partie : Samedi 7 janvier 2023

Présentation

Christian COUVREUR, Président de la FFSc, présente aux membres présents les personnes du Bureau Directeur ainsi que les Présidents de Comités ou leurs suppléants, dont certains font leur première apparition.

Il déroule également le programme des deux journées et les différents acteurs qui interviendront lors de ces séances.

Voir : 1- CA des 7 et 8 janvier 2023 programme (Présentation PowerPoint)

Informations budgétaires par Thierry HAUW, Trésorier

Thierry explique le changement intervenu au poste de trésorier à la suite de la démission de Jean-Luc ROUX.

Il est encore trop tôt pour donner des résultats précis sur l'exécution budgétaire, mais une réunion est prévue en mars pour présenter des chiffres précis.

En effet, certaines données, notamment concernant le festival d'Aix-les-Bains, ne sont pas encore prises en compte.

Même si la situation financière est plutôt favorable, restent quelques problèmes au niveau de l'intendance. Deux points importants à signaler :

- Le travail réalisé lors du confinement et qui a permis de récupérer 300.000 €
- La vente du local de la rue Raynouard.

La présentation du budget faite à Aix-les-Bains sera reprise mais confirme annoncer un bilan prévisionnel déficitaire car il est indispensable de faire des investissements pour faire progresser la Fédération.

Voir : 1.1 - CA des 7 et 8 janvier 2023 Budget (Présentation PowerPoint)

Organisation du Bureau Directeur par Christian COUVREUR, Président

Christian nous détaille la nouvelle organisation du Bureau directeur ainsi que les travaux entrepris depuis le mois de juin 2022 par le biais de réunions hebdomadaires.

Une visioconférence complémentaire est organisée au besoin le mercredi pour traiter un point particulier qui nécessite que l'on s'y attarde.

Il nous parle également de la réunion tenue au siège fédéral à Paris, les 7 et 8 décembre 2022, avec l'ensemble des salariés de la FFSc, réunion très positive pour l'ensemble des



participants. Cette réunion a permis de faire plus ample connaissance, et de prendre en considération les retours d'expériences et attentes de chacun.

D'autres réunions ont eu lieu avec différents groupes de travail ainsi qu'avec les DNSC et DNSJS.

Quelques réunions également avec certains partenaires dont SOLIKEND, Colosse aux pieds d'argile, une réunion avec le ministère de l'Éducation Nationale et une réunion avec le Ministère des Sports.

Quelques contacts ont été également pris avec la presse et notamment suite au buzz engendré par la suppression de certains mots de l'ODS.

Christian remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à ces groupes et donné de leur temps aux réunions.

Remarque :

Concernant la papeterie, La Réunion souhaite recevoir de Métropole les bulletins et autres supports papier car ils ont localement des prix exorbitants.

Une étude est en cours avec la société BOISSOR, fournisseur historique de la FFSc pour le calcul des coûts de transport.

Voir : 2 - CA des 7 et 8 janvier 2023 Intro (Présentation PowerPoint)

Festivals fédéraux et dotation générale par Thierry HAUW

Il est maintenant habituel sur les festivals de Vichy et Aix-les-Bains d'attribuer sur certaines épreuves des bons d'achat de 5€uros utilisables auprès des commerçants locaux et plus précisément ceux présents sur les lieux où se déroulent les épreuves.

Cette façon de faire paraît maintenant désuète et une réflexion sur le sujet amène à reconsidérer cette dotation.

Elle pourrait se faire avec des bons cadeaux d'une valeur supérieure de l'ordre de 20 euros et tirés au sort sur certaines épreuves. Les gagnants de ces lots ne pourraient l'être qu'une seule fois pour préserver les chances des autres personnes. La durée de validité des bons cadeaux sera d'un peu plus d'un an.

Thierry HAUW nous fait une présentation de ce concept mené en concertation avec le Président de l'association des commerçants vichyssois, M. ROUY, et qui concerne 289 commerçants.

Cette façon de faire permettrait de lier des liens avec le commerce local et la localité concernée.

Voir : 2.1 Bons d'achat Vichy Commerce (Présentation PowerPoint)

Le CA est peu enclin au changement et amène quelques remarques sur le fait que les joueurs soient considérés comme « des vaches à lait » ! et qu'un tirage au sort soit pratiqué. Cette façon de pratiquer pourrait être mal perçue par les joueurs.

Thierry reprendra contact avec le Président de l'association des commerçants de Vichy pour



voir la faisabilité avec les bons de 5€uros. La probabilité que cette proposition soit acceptée est quasi nulle car elle représente beaucoup plus d'investissements en termes de gestion et d'impression des bons.

Remarque :

La question suivante est posée : « Pourquoi ne pas récompenser tout le monde ? » pour éviter une certaine forme de ségrégation.

D'autre part les licenciés n'ayant pas été consultés il est difficile de prendre une décision.

Présentation Championnat de France à Bourges par Manuella GRIMAL

Il se déroulera les 27, 28 et 29 mai 2023.

La salle initialement prévue pour accueillir cette manifestation ayant subi de lourds dommages est remplacée pour une structure plus petite permettant d'accueillir 450 places. Il n'y aura pas de repêchage pour ce CDF, mais des places seront attribuées aux différents comités.

Toutefois un repêchage sur le résultat de la Phase 3 permettra éventuellement de combler les 140 places comité laissées vacantes par les différents désistements. Le résultat de ce repêchage sera communiqué le 15 avril 2023.

Voir : 4 PRÉSENTATION CDF (Présentation PowerPoint)

Présentation des indicateurs clés par Pascal ASTRESSES, 2^{ème} Vice-Président FFSc et Christian COUVREUR, Président

Cette présentation nous parle de la mise en place d'un baromètre pour mesurer les différents niveaux du fonctionnement de notre fédération ainsi que le nombre de clubs et de licenciés.

Bien que le nombre de licenciés soit en légère augmentation - environ 300 licenciés de plus que la saison précédente - quelques zones d'ombre subsistent et notamment chez les 240 licenciés en Z00 (rattachés directement à la fédération) dont le fichier sera transmis aux Présidents de comité afin d'exhorter ces licenciés à reprendre leur licence ou à s'affilier à un club de leur région.

Voir : 2 - CA des 7 et 8 janvier 2023 Intro (Présentation PowerPoint déjà mentionnée)

Présentation de la FISF par Patrice JEANNERET, Président de la FISF

Patrice nous fait une présentation rapide du fonctionnement de la FISF, certains ne connaissant pas forcément les rouages de cette institution.

La volonté affichée est le renforcement des liens avec la FFSc.

Un débat musclé s'instaure à propos de la liste de mots que Mattel USA impose à Mattel France de retirer de l'Officiel du Scrabble édité par Larousse. Mattel ne considère pas l'ODS comme un dictionnaire, juridiquement parlant, mais comme une liste de mots autorisés à jouer au Scrabble.

Patrice demande que la liste de ces mots, interdits de jouer à partir de janvier 2024, ne soit pas diffusée.

Dans cette liste de mots figure N...E, comment fera-t-on pour les participations du licencié Jean NÈGRE ?

Une collaboration pourrait être envisagée pour les CDM 2024, la FFSc proposant de profiter de la présence des Jeux Olympiques en France et d'organiser ces CDM sinon à Paris au moins dans une des grandes villes françaises, par exemple Vichy. Toutefois une réponse rapide à ce souhait est demandée.

Deux propositions FISF seront à voter électroniquement :

- Proposition 1 : changement de la date du Simultané Mondial de Blitz, déplacée du premier samedi de décembre au deuxième samedi de décembre,
- Proposition 2 : changement de la date de l'épreuve suisse du Grand Chelem, au week-end précédant Pâques. Déjà acté pour 2023.

Voir : 3 Séance CA FFSc 2023 (Présentation PowerPoint)

Remarque :

Ces deux propositions à la suite du vote électronique proposé ont été adoptées.

Pause Déjeuner prise en commun à l'Aletti Palace.

Présentation de l'évolution du CDF par Jean-Marc DELCOURT, 1^{er} Vice-Président FFSc

Jean-Marc nous présente un projet d'évolution du CDF travaillé conjointement avec le personnel de la FFSc.

Il nous explique ensuite en détails les évolutions souhaitées pour le CDF dans toutes les séries. Des explications complémentaires seront toutefois nécessaires afin que tous - licenciés, Présidents de Comités, Présidents ou Responsables de club – aient bien compris ces changements et au plus tard en juin lors du prochain Conseil d'Administration.

Un point est soulevé concernant les inscriptions des joueurs qui devront respecter scrupuleusement les dates limites, respect dû aux personnes qui s'occupent desdites inscriptions.

Pour les différentes qualifications, chaque épreuve est indépendante des deux autres et toutes ces qualifications se joueront dans le cadre d'épreuves en open.

Les conditions d'arbitrage risquent de changer pour certains comités devant recourir au double-arbitrage en différé.



Les modifications apportées au CDF permettront une mise en valeur des différents vainqueurs.

Une remise en cause des quotas s'impose.

Il est demandé d'attribuer un titre toutes catégories et un titre par palier pour chaque championnat.

En cas de désistement les comités récupèrent les places vacantes.

Ce qui gêne c'est le changement de type de qualification en cours de saison.

Un vote est organisé sur ce sujet (brûlant !) :

- Contre : 1
- Abstention : 3
- Pour : 25

Ces modifications sont validées en test sur deux saisons.

Voir : 4 PRÉSENTATION CDF (Présentation PowerPoint)

2^{ème} partie : Dimanche 8 janvier 2023

Présentation de l'agence de communication ORIGINIS par Cyril TOUTAIN

Cyril se présente avec son assistante Coralie TOUREAU.

D'après Cyril il ne faut pas s'inscrire dans le registre de l'émotion ou essayer de ressentir les goûts de chacun mais comprendre ce qui compte pour les adhérents.

Il nous présente l'agence ORIGINIS avec tout ce qu'elle propose, agence qui existe depuis 17 ans et est basée à Nevers.

Il souhaite comprendre ce que nous attendons et ce que nous souhaitons et surtout ce que souhaitent nos adhérents.

La communication d'après lui n'est qu'une question de bon sens.

Cette agence a été contactée suite à la campagne sur les Masters Seniors menée à Nevers alors qu'une épreuve de Scrabble avait lieu.

Il nous parle du contexte qui fait apparaître que nous devons :

- Reconquérir
- Rajeunir
- Et Fidéliser

les licenciés.

Il note que la FFSc fêtera ses 50 ans en 2024 en même temps qu'auront lieu les Jeux Olympiques en France, et que nous devons capitaliser sur cet anniversaire.

Un autre fait important pour la communication est le renouveau à la tête de la Fédération pour marquer une nouvelle impulsion.

Il parle du site internet qui est peu lisible et non « responsive design ». Aujourd'hui et pour répondre à la demande du public, surtout du public jeune, il faut un site adaptable sur tous les supports numériques.



Tous les changements qui seront opérés en termes de communication doivent se faire pas à pas et après analyse approfondie.

Il nous fait une présentation de nouveaux logos pour la FFSc qui marque un changement important en termes d'image.

Le logo doit marquer à la fois « l'institution » et « le besoin de rajeunir ». Il faut être rapidement identifiable et cela passe par l'utilisation d'avatar couramment utilisé notamment sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ...).

Présentation des trois logos :

- N°1 : Caramel
- N°2 : Pion
- N°3 : Case

Vote sur ce sujet (épineux ?) :

- Logo n° 1 : 14
- Logo n° 2 : 13
- Logo n° 3 : 2

Le logo n° 1 fait donc l'unanimité même si quelques remarques concernant la forme (5 ou 6 branches) et la position (en bas à droite ou en bas centrée) animent le groupe.

Un vote supplémentaire a été organisé électroniquement et un consensus a vu le jour :

Logo n° 1 avec étoile à 5 branches en bas à droite, déjà en ligne sur le site fédéral.

La charte graphique et l'identité visuelle, éléments essentiels de notre politique de communication, seront déclinées au fur et à mesure des besoins sur les différents supports. Certains documents encore floqués de l'ancien logo – notamment la papeterie de jeu – continueront à être utilisés jusqu'à épuisement du stock, pour éviter le gaspillage.

Il termine sa présentation en nous présentant les outils mis à notre disposition pour reconquérir, rajeunir et fidéliser.

ON ne travaille pas « pour tout le monde » mais on travaille « pour le plus grand nombre » volet essentiel de la communication.

Notre site internet a besoin d'être classé et hiérarchisé pour répondre au « plus grand nombre ».

Il doit être décliné en deux interfaces : une destinée au grand public et l'autre pour les personnes licenciées.

Le magazine Scrabblorama nécessite également d'être revisité. La lecture d'un magazine se résume en trois mots : le vu, le parcouru et le lu.

La présentation de l'enveloppe budgétaire termine cette présentation

Pascal ASTRESSES, en charge de la communication au sein de la fédération, nous rappelle son profond attachement sur ce sujet de la communication.

Il nous précise que la communication sera distillée de façon pluriannuelle tout au long du mandat.

Voir : 5 FF Scrabble Originis (Fichier PDF)

Voir également la vidéo de présentation sur la page d'accueil du site fédéral.

Présentation de l'association Colosse aux pieds d'argile par Ilana Szikman

Malgré quelques problèmes de transmission vidéo, Ilana nous a présenté le fonctionnement de cette association que nous nommerons CAPA.

Elle a été créée par un joueur de rugby victime d'agression et de harcèlements. Son but est de lutter contre ces déviances, d'informer les encadrants, d'aider et d'accompagner les victimes.

Certains se sont interrogés quant à la mise d'un partenariat avec une telle association. Nous pensons que de nos jours il est prudent de prévoir ce qui pourrait arriver aux jeunes et moins jeunes en matière de harcèlement voire d'agressions physiques.

Ce partenariat prévu pour une durée de deux ans à hauteur de 400 €uros, est validé par l'ensemble des participants.

Une question est posée :

- « L'extrait de casier judiciaire doit-il être produit par les délégués scolaires ? »

Voir : 6 Colosse (Fichier PDF)

Remarque :

En tant que Président de club, lors de l'obtention de subventions, il y a un contrat d'engagement républicain régi par un décret du 31 décembre 2021.

Voir : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>

Frais de réunion par Séverine GRUCHOT, Directrice Générale FFSc

Une proposition est faite pour les frais de réunion :

- La base de remboursement kilométrique est fixée à 0,30 €uro / kilomètre,
- Frais de péage sur présentation de justificatif,
- Frais de parking sur présentation de justificatif.

Vote sur ce sujet :

- Contre : 0
- Abstention : 2
- Pour : 27

Comité National d'Éthique par Christian COUVREUR

Sur proposition du BD la dissolution du CNÉ est proposée au CA.

Vote sur ce sujet :

- Pour : 29

- Contre : 0
- Abstention : 0

Voir : 7 Réflexions Évolution CNE (Fichier PDF)

Remarque :

Il est proposé de créer une instance régionale au niveau des comités. Ceci existe déjà dans certains comités (Pays d'Oc entre autres) et permet aux BD desdits comités de gérer les litiges locaux.

Modification du Règlement Intérieur du CNÉ par Christian COUVREUR

Deux réunions ont eu lieu sur ce sujet qui ont mis en lumière la nécessité de récrire les règlements et notamment le système d'élection des membres composant ce comité. Pour donner suite à ces réunions la majorité des membres a démissionné.

La fédération va fonctionner sans CNÉ jusqu'au prochain C.A. de juin.

Une proposition de texte est présentée, le but étant de présenter en juin des statuts et un règlement.

Quelques discussions sur les points concernant :

- le comité et une commission d'appel qui doivent être indépendants l'un de l'autre
- et les modalités d'élection des candidats.

Sur ce dernier point un appel à candidatures motivé sera proposé.

Vote sur ce sujet :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 29

Voir 7 Réflexions Évolution CNÉ (Fichier PDF)

Dissolution de la DNDS

Yves BLISSON nous présente la société APLIM qui propose des logiciels de formation scolaire dont École directe et Charlemagne.

Il nous détaille les services proposés par cette société pour les établissements scolaires.

La société compte 120 employés dont la moitié est composée de développeurs et l'autre moitié de formateurs.

Un partenariat avec la FFSc est en cours d'étude, une réunion est prévue prochainement.

Vote sur la dissolution de la DNDS :

- Contre : 1
- Abstention : 0
- Pour : 28



Présentation de la DNSJS par Marie-Claude DEROSNE

Cette année sera une année de transition, Marie-Claude rendra son tablier en fin de saison. Un groupe de jeunes adultes en train de prendre le relais et certains changements sont déjà apparus notamment lors du séjour des Jeunes à Aix-les-Bains dont le bilan est très positif

Un paragraphe est à ajouter dans la convention avec l'Éducation Nationale pour noter le partenariat avec Colosse Aux Pieds d'Argile, qui sera rédigé par Christian COUVREUR.

Deux grands projets pour cette année, le concours de scrabble scolaire, dont la finale devrait avoir lieu à Paris en juin.

Le deuxième projet est le Championnat de France Jeunes qui aura lieu du 21 au 24 avril 2023 à Saint-Sébastien-sur-Loire. Le projet sera présenté le 28 janvier 2023 lors de la réunion de la DNSJS.

Il n'y a pour l'instant pas de candidature pour le CDF Jeunes en 2024 et le Comité B (Pays d'Oc) ne peut se positionner avant 2026. Marie-Claude nous invite à réfléchir à un lieu d'accueil possible pour 2024.

En zone A, certains comités sont concernés par les changements de dates des vacances.

Il faut fournir les clés d'activation du logiciel car celles-ci doivent être demandées. D'autre part au niveau des kits scolaires il semble qu'il y ait un problème d'organisation de nombre de kits fournis.

La documentation concernant les jeunes en général est à revoir pour la rendre plus claire et plus accessible.

Voir : 8 CA des 7 et 8 janvier 2023 DNSJS (Présentation PowerPoint)

Tirage de parties simultanés

Jean-Marc DELCOURT propose que les tirages des parties de simultanés permanents et fédéraux comportent maintenant 2 consonnes ou 2 voyelles jusqu'à la fin de la partie. Cette procédure sera mise en place à partir du premier lundi du mois de mars et pour une durée de 6 mois. Un compte rendu sera communiqué.

Ce système pourrait être étendu au niveau de la FISF en fonction des résultats obtenus.

Remarque :

Un point sur les règles d'arbitrage est avancé, car ces règles ne seraient pas appliquées partout de la même manière. La mise en œuvre du 4^{ème} avertissement ne serait pas appliqué

partout lors des simultanés. Ce point sera soulevé et discuté dans les différentes commissions.

Il faut savoir que le pourcentage de points pour les simultanés est de 0,10 et que pour certains qui ne font pas de compétitions c'est la seule façon de marquer des points.

Scrabble classique - DNSC

Christian COUVREUR prend la direction de la DNSC en attendant la mise en place d'une instance organisée. Il passe la parole à Pascal ASTRESSES.

Il n'y a pas de volonté de la part de la FFSc de ne plus travailler avec la DNSC, bien au contraire.

La première action concerne « ClassiJeu » qui existe déjà sur PC mais dont l'accès sera bientôt possible sur tablettes et smartphones.

Colas et Marion, la graphiste, ont travaillé pour que le produit soit attractif et séduisant. Une équipe de cinq testeurs a travaillé sur la partie graphique de l'application et une vingtaine d'autres testeurs évalue la partie technique et repèrent les bugs pouvant subsister. L'application devrait être finalisée et mise en ligne pour la fin du mois de mars.

Elle sera présentée à Golbey au mois d'avril lors du CDF Classique. Jean-Paul ELOY nous précise que ce CDF est en cours de préparation.

Thierry prend la parole pour préciser les rôles et les inscriptions des testeurs, et répond aux questions qui se posent par rapport aux couleurs.

Le vert est pour le Duplicate et le bleu pour le classique.

Pascal nous parle à présent de la saison 7 du e-classique, pour laquelle les inscriptions seront closes le 10 janvier 2023. Le chiffre de 100 inscrits ravirait les organisateurs de cette formule. Les joueurs ont toute latitude pour les matchs et même si les matchs ont lieu en décalé par rapport à la « deadline » ceci n'est pas trop grave.

La finale Interclubs Classique se tiendra à Saint-Maur les Fossés dans les salons de l'Hôtel de Ville les 24 et 25 juin 2023.

Citation : « Enclenchons une dynamique pour développer le scrabble classique » P.Astresses

Il est souhaitable que tous les comités aient un minimum de matériel pour l'organisation de rencontres de scrabble classique.

Dans certains pays, dont l'Espagne et le Etats-Unis, des associations se sont montées pour s'affranchir de la mainmise de Mattel.

Le mixage pour la formation d'équipes de scrabble classique n'est, pour l'instant, pas possible. Il faut réfléchir à des méthodes qui permettront de lever ces contraintes.

Citation : « Le scrabble classique reste une porte d'entrée pour le scrabble. » T.Hauw

Voir : DNSC CA 2023 (présentation PowerPoint)

Commissions

Un certain nombre d'appels à candidature à déjà été lancé.

Remarque : pour revendiquer l'adhésion à une commission les candidats (membre du BD, salariés, ...) doivent être licenciés.

- Commission Informatique (CC) : l'appel à candidature sera lancé semaine 2, et la plupart des anciens membres pourront rester s'ils le souhaitent.
Des actions sur les applications (ClassiJeu, Duplitop8, ...) sont en cours, l'intégration sur le site des outils pour la gestion du classique est également entreprise.
- Commission Arbitrage et Règlements (JMD) : cette commission intègre également la partie Logistique d'où sa dénomination de C.A.R.L. Les personnes étant anciennement dans la C.A.R.L pourront y rester.
Didier COPPENS dirige cette commission et prendra en compte les candidatures.
Un petit changement au sein de cette commission, ses membres sont là pour participer aux réunions mais ne doivent en aucun cas revendiquer le fait d'être présents sur tous les festivals pour l'arbitrage.
Cette commission travaillera en étroite collaboration avec la Commission Classements et Tournois pour l'uniformisation des textes règlementaires.
Rappel : une commission n'est pas décisionnaire, son but étant de proposer des projets au BD qui les fera remonter au niveau du C.A.
- Commission Finances (JMD) : Pas de changement sur son rôle et sera présidée par Jean-Yves BESNARD qui s'est proposé.
- Commission Juridique (CC) : elle sera fondue dans la nouvelle commission de statuts.
- Commission Sanitaire (CC) : créée lors de l'apparition de la COVID-19, elle n'a plus de raison d'être. Toute fois une veille sanitaire doit être appliquée notamment lors de mise en place de buvettes et de points de restauration légère pour respecter les règles d'hygiène.
- Commission Partenariats/Sponsors (MG) : Il est proposé la création d'une commission, qui sera dirigée par Manuella GRIMAL. Cette commission prendra contact avec les anciens partenaires, en cherchera de nouveaux.
Un nouveau partenariat avec la revue « Notre Temps » se fait jour. Une communication sera faite sur ce sujet.

Vote sur ce sujet :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 26

Instance de Validation de Tournoi (I.V.T.)

Pourquoi cette instance a-t-elle été créée ?

L'instance fédérale n'était pas concernée par les litiges pouvant opposer des comités ou des clubs sur des dates de compétition et la décision ne reposait que sur une personne au sein de la FFSc, Yoan CONTROU.

Un cas a été soulevé lors du festival d'Aix-les-Bains qui a mis en lumière ce dysfonctionnement.

Ce n'est pas à un salarié que doit incomber la décision de trancher en faveur d'un tel ou d'un autre, voire aucun des deux, mais bien au bureau directeur de décider sur les cas les plus litigieux.

Cette instance est composée d'un salarié, Yoan, et de membres du bureau directeur. Elle donne un avis.

Les cas traités donneront lieu à une décision qui sera rapportée aux parties concernées.

Les premières décisions prises pour traiter les litiges entre les comités B et I soulève l'ire du président du comité I.

L'IVT n'a pas vocation à imposer quoi que ce soit au niveau des comités mais de gérer les différends entre clubs ou comités.

Cette instance devra se doter d'un règlement.

Le maintien de cette instance qui n'en est qu'à son balbutiement est demandé au C.A.

Vote sur ce sujet :

- Contre : 4
- Abstention : 2
- Pour : 20

Questions diverses

Aucune question n'a été posée.

Christian COUVREUR remercie l'ensemble des participants à ce Conseil d'Administration et clôture la séance à 16h32.